

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 février 2025

Ordre n° 20 - DÉLIBÉRATION N° DC2025-02-020

RENOUVELLEMENT DES VOIRIES, RESEAUX HUMIDES ET SECS SUR LE
SECTEUR DE L'AUPILLON – GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LA
COMMUNE DES THUILES – MISE A JOUR DU PLAN DE FINANCEMENT

Date de convocation : 5 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze février à dix-huit heures, les membres du Conseil de la **Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** se sont réunis dans la salle de réunions de la maison de la vallée sous la présidence de Mme Elisabeth JACQUES, Présidente.

Nombre de conseillers :

En exercice : **26**

Présents : **15**

Absent(s) : **11**

- dont suppléé(s) : **1**
- dont représenté(s) : **5**

Résultat du vote :

Votants : **21**

- dont « pour » : **21**
- dont « contre » : **0**
- dont « abstentions » : **0**

PRESENTS :

Mmes **BARDIN** Régine, **BLATTMANN** Sabine, **DONNEAUD** Chantal, **GARCIER** Clarisse (*quitte la séance après le vote de la question n°18*), **GARCIER-RICHAUD** Hélène, **JACQUES** Elisabeth, **OKROGLIC** Dominique, **PIGNATEL** Agnès et **REYNAUD** Sandra.

MM. **BOUGUYON** Yvan, **CAPEL** Denis, **GASTON** Arnaud, **MILLION-ROUSSEAU** Daniel, **PELLOUX** Jacques, **REYNAUD** Frédéric, **SIGNORET** Jean-Christophe et **TRON** Jean-Michel.

ABSENTS EXCUSES :

Mmes **ALLEMANDI** Florence (*pouvoir à MILLION-ROUSSEAU Daniel*), **BANCILLON BOË** Fabienne, **MATTERA** Wendy et **OCCELLI** Chloé (*pouvoir à DONNEAUD Chantal*).

MM. **BARNEAUD** Christophe (*pouvoir à GARCIER Clarisse*), **FORTOUL** Jacques (*pouvoir à PELLOUX Jacques*), **FRANQUEBALME** Jean-Pierre (*pouvoir à GASTON Arnaud*), **ISOARD** Bernard (*suppléé par SIGNORET Jean-Christophe*), **OLIVERO** Albert et **ORTUNO** Miguel (*pouvoir à BOUGUYON Yvan*).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme **BARDIN** Régine

DÉLIBÉRATION N°DC2025-02-020

Objet : Renouvellement des voiries, réseaux humides et secs sur le secteur de l'Aupillon – Groupement de commandes avec la commune des Thuiles – Mise à jour du plan de financement

Le Conseil communautaire,

VU la délibération du conseil communautaire n°2024/37 du 26 mars 2024 sollicitant les subventions pour la réalisation des travaux de renouvellement des voiries, réseaux humides et secs ;

VU la délibération attributive de subvention n°2-EE-2 en date du 18 octobre 2024 du Département 04, accordant à ce projet un montant d'aide de 36 000 € ;

VU le contrat de maîtrise d'œuvre conclu par le groupement le 25 octobre 2024 avec le bureau d'études CEREG ;

VU le rapport AVP/PRO du bureau d'études CEREG concernant l'ensemble des opérations remis le 27 janvier 2025 ;

CONSIDERANT que ce projet peut être également financé par l'Etat et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse ;

CONSIDERANT qu'à l'issue de l'étude AVP/PRO, le coût global de cette opération est évalué à 750 000 € HT (pour l'ensemble du groupement) et que le montant des travaux liés au renouvellement du réseau d'eaux usées s'élève à 160 000 € HT ;

CONSIDERANT qu'une clé de répartition doit être établie afin de partager le montant de la voirie et des travaux préparatoires entre la Commune des Thuiles et la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon (CCVUSP). Il est proposé de définir une clé de répartition à 25% incombant à la CCVUSP puisque la canalisation d'eaux usées représente un quart de la tranchée commune ;

VU l'avis favorable de la commission Environnement réunie le 04 février 2025 ;

Sur proposition de M. Jean-Michel TRON, vice-président en charge du Pôle Environnement, Après en avoir délibéré,

À l'unanimité des membres présents et représentés,

- **AUTORISE** la Présidente à proposer une clé de répartition de 25% à la charge de la CCVUSP pour le partage du montant des travaux préparatoires et de voiries.
- **SOLLICITE** les subventions les plus élevées possibles de la part de l'Agence de l'Eau et de l'Etat ;
- **APPROUVE** le plan de financement qui pourrait s'établir comme suit :

DEPENSES Investissement	Montant HT
Part CCVUSP des travaux préparatoires et de voirie	60 000 €

RECETTES Investissement	Montant HT
Etat (DETR ou autre) – 23,64%	57 208 €
Agence de l'Eau – 30,7%	74 396 €

DÉLIBÉRATION N°DC2025-02-020

Objet : Renouvellement des voiries, réseaux humides et secs sur le secteur de l'Aupillon – Groupement de commandes avec la commune des Thuiles – Mise à jour du plan de financement

Envoyé en préfecture le 17/02/2025
Reçu en préfecture le 17/02/2025
Publié le 17/02/2025
ID : 004-200072304-20250211-DC202502_20-DE

Travaux réseau EU	160 000 €	Département 04 – 16,36% (Accordé)	36 000 €
Aléas	22 000 €	Autofinancement CCVUSP – 30,7 %	74 396 €
TOTAL dépenses	242 000 €	TOTAL recettes	242 000 €

- **S'ENGAGE** à inscrire en dépenses et en recettes d'investissement les crédits nécessaires à l'opération,
- **AUTORISE** la Présidente à signer tous documents relatifs à la constitution des demandes de subventions.
- **DIT** que les autres dispositions de la délibération n°2024/37 du 26 mars 2024 restent inchangées ;

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme,
La Présidente,
Mme Elisabeth JACQUES.

Signature